

## »» L'INFO EN BREF

### ■ Une minute de silence chez Euriware

Il y a tout juste un an, un salarié travaillant en sous-traitance pour le centre d'appels d'Euriware à Cherbourg s'est donné la mort. Dénonçant « **des dysfonctionnements dans l'organisation du travail** », mais aussi « **une recherche du coût le plus bas entraînant la souffrance de tout un service** », la CGT Euriware s'est battu pour faire reconnaître le caractère professionnel de ce décès. « **La CPAM a finalement reconnu que ce suicide résulte des problèmes rencontrés dans le cadre de son travail et est donc bien survenu par le fait du travail** », explique la CGT en soulignant qu'il est rare qu'un suicide commis en dehors du lieu de travail soit ainsi reconnu comme accident du travail. « **Mais depuis, rien n'a changé** », peste la CGT. Le syndicat, « **en plein accord avec la famille de notre collègue** », appelle les salariés de l'entreprise à se rassembler ce mardi à 11 h 30 devant les locaux d'Euriware à l'intérieur de la base navale pour une minute de silence.

Ouest-France  
Mardi 4 mars 2014

### Une minute de silence chez Euriware

En souvenir de la mort d'un de leur collègue l'an dernier, les salariés d'Euriware vont observer une minute de silence ce mardi matin, à partir de 11 h 30. L'homme avait mis fin à ses jours le 4 mars, à son domicile, après s'être absenté de son lieu de travail et avoir reçu un appel de sa hiérarchie. Il travaillait pour la société Proservia, en sous-traitance sur la base navale de Cherbourg, dans le centre d'appels chargé principalement de répondre aux utilisateurs d'Areva ayant

des soucis informatiques. Le drame a été reconnu comme « **accident du travail** » par la caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM), affirmait lundi la CGT. « **Il est rarissime qu'un suicide commis en dehors du lieu de travail soit reconnu comme accident du travail** », soulignait le syndicat. La CGT dénonce « **les conditions de travail des salariés qui ne se sont toujours pas améliorées** ».

\_50D07